

Avant de remplir cette demande de fourniture d'électricité, vous devez avoir au préalable fait une demande de raccordement définitif auprès de *Strasbourg Électricité Réseaux* (guichet technique clientèle)

⚠ Anticipez vos demandes ! Le délai minimum de mise en service d'un raccordement provisoire est de **5 jours ouvrés** à compter de la date de demande de mise en service faite auprès de *Strasbourg Électricité Réseaux*. Une mise en service "express" inférieure à 5 jours est soumise à accord préalable entre le Client et *Strasbourg Électricité Réseaux*.

1 Identification du demandeur

• Je soussigné(e)

demande à **ÉS Énergies Strasbourg** la **fourniture d'électricité** dans le cadre d'un **raccordement provisoire** d'une puissance ≤ 36kVA au point de livraison (lieu géographique du raccordement provisoire) indiqué au point 2.

• Adresse de facturation

• Mode de paiement Prélèvement (joindre impérativement un RIB) Autre

• Portable Tél fixe Email @

2 Type de raccordement provisoire et adresse du point de livraison

• Type de raccordement Chantier* Autre

• N° rue Commune

* En cas de chantier, joindre impérativement un plan de situation

3 Durée prévisionnelle de la fourniture et puissance demandée

• Date de début / / Date de fin* / / Puissance** kVA Monophasé Triphasé

Une mise en service « **express** » a été demandée auprès de *Strasbourg Électricité Réseaux*

* La durée de la fourniture provisoire dans le cadre d'un raccordement provisoire ne peut excéder 12 mois :

- Je m'engage à confirmer la date de fin de la fourniture en renvoyant à **ÉS** le formulaire « *Demande de cessation de fourniture et dépose du raccordement provisoire* » disponible sur le site www.es-energies.fr ou sur simple demande. Lorsque la dépose du raccordement provisoire est conjointe à la pose du compteur définitif, prendre svp rendez-vous au 03 88 20 62 06.

- Je reconnais qu'à la date de fin de fourniture indiquée ci-dessus, **ÉS** pourra mettre fin à la fourniture d'électricité de plein droit et sans formalités préalables.

** Puissance maximum : 12 kVA en monophasé ; 36 kVA en triphasé.

En signant le présent document, je reconnais :

- que j'ai pris connaissance et accepté les conditions générales de vente applicables (*Tarif bleu*) disponibles sur le site www.es-energies.fr ou sur simple demande

- que l'électricité ne pourra être fournie qu'en cas de signature de « l'engagement dans le cadre d'une demande de raccordement provisoire » disponible auprès de *Strasbourg Électricité Réseaux* (www.es-reseaux.fr)

Fait à, le / /

Signature du demandeur,
précédée de la mention "Lu et approuvé" :

Formulaire à envoyer à :

(à joindre au document intitulé « *Engagement dans le cadre d'un raccordement provisoire* »)

▶ Fax : **03 88 20 62 84**

▶ grd-contact@strasbourg-electricite-reseaux.fr

▶ Envoi postal : Strasbourg Électricité Réseaux
Guichet Technique Clientèle - 26 bd Wilson
67932 Strasbourg Cedex 9 – Tél : 03 88 18 74 74

**STRASBOURG
ELECTRICITE
RESEAUX**



Votre conseiller
ÉS électricité
03 88 20 60 60



www.es-energies.fr